

IMPORTANCE DE LA COMPLEMENTARITE DES OUTILS DE DIAGNOSTIC POUR UNE GESTION SANITAIRE EFFICACE DES MALADIES VIRALES DES POISSONS

Louboutin Lénaïg, Cabon Joëlle, Baud Marine, Pallandre Laurane, Almeras Fabrice, Danion Morgane, Bigarré Laurent, Morin Thierry.

ANSES, Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, Unité Pathologie Virale des Poissons (PVP), Laboratoire National de Référence pour les maladies réglementées des poissons, Université Bretagne Loire, Technopôle Brest-Iroise, 29280 Plouzané

Dans un monde où les échanges internationaux favorisent la circulation des pathogènes, la lutte contre les maladies infectieuses constitue une priorité pour le développement durable de l'aquaculture. Les virus piscicoles sont extrêmement nombreux et divers. Un certain nombre d'entre eux sont réglementés au niveau Européen (Directives 2006/88/EC et 2014/22/UE) et/ou listés par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE, 2015), mais de nombreux autres, souvent mal connus ou émergents, sont à l'origine de problèmes en piscicultures et imposent aux professionnels et aux laboratoires en charge du diagnostic et de la surveillance de s'adapter de manière permanente.

Les méthodes de référence en virologie des poissons sont historiquement basées sur une phase de culture cellulaire permettant une recherche à relativement large spectre de la présence d'un virus puis, en cas d'observation d'effets cytopathogènes, une identification par différentes techniques (immunofluorescence, neutralisation, ...). La montée en puissance des outils moléculaires ces dernières années a conduit à la reconnaissance récente de la PCR, approche très spécifique, comme outil officiel de diagnostic direct (Directive 2015/1554/UE) et à l'utilisation de plus en plus systématique du séquençage, partiel ou total, des isolats épidémiques. S'ajoutent à ces méthodes des approches indirectes de détection d'anticorps (séroneutralisation, Elisa), très utilisées chez les mammifères mais encore peu développées chez les poissons.

Cette présentation a pour objectifs d'illustrer, dans un contexte méthodologique et réglementaire en forte évolution et au travers d'exemples issus du terrain, l'intérêt de disposer d'outils de diagnostic multiples et complémentaires pour i) optimiser les chances de détection d'un pathogène viral potentiel chez les poissons et ii) obtenir une caractérisation précise des agents pathogènes détectés, qui soit informative en termes épidémiologique.

Références :

-Directive 2006/88/CE du 24 octobre 2006 du Conseil relative aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture, et à la prévention de certaines maladies chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies. Journal officiel de l'Union européenne du 24/11/2006 L328, 14-56.

-Directive d'exécution 2014/22/UE de la Commission du 13 février 2014 modifiant l'annexe IV de la Directive 2006/88/EC du Conseil en ce qui concerne l'anémie infectieuse du saumon (AIS). Journal officiel de l'Union européenne du 14/02/2014 L44, 45-47

-Décision d'exécution 2015/1554/UE de la Commission du 11 septembre 2015 portant modalités d'application de la directive 2006/88/CE en ce qui concerne les exigences relatives à la surveillance et aux méthodes de diagnostic. Journal officiel de l'Union européenne du 23/09/2015 L247, 1-62.